



DEMANDE D'INSCRIPTION Á LA RESTAURATION SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

1

**PARTIE RÉSERVÉE Á
L'ADMINISTRATION**

Revenu Mère :

Revenu père :

Montant CAF :

Divers :

Revenu Global :

Nombre de part :

Quotient Familial :

**TRANCHE DE REVENUS POUR 4
JOURS DE RESTAURATION
(Q.F)**

T1 (0-304,90€) : 25 €

T2 (304,91€-381,12€) : 31 €

T3 (381,13€-601,00€) : 35 €

T4 (601,01€ et +) : 37 €

N° d'allocataire

.....

Cotisation membre
souscripteur 12 €

Payé Non payé

Règlement intérieur signé

Oui Non

PERE	MERE
Je soussigné	Je soussignée.....
Demeurant à :	Demeurant à :
Tél : 0590 Port : 0690	Tél : 0590 Port : 0690

① **DEMANDE** l'inscription à la restauration scolaire de :

Nom/Prénom de l'élève	Date de Naissance	Classe	Etablissement	Allergies



Important : En cas d'allergies alimentaires sévères, contacter le chef d'établissement scolaire qui prendra l'avis du médecin scolaire si votre enfant peut ou non manger à la cantine. Il sera alors mis en place un projet d'accueil individualisé (PAI) qui devra être signé **AVANT** l'admission de votre enfant au restaurant scolaire (voir règlement intérieur page 3).

② **RECONNAIS** faire partie des membres souscripteurs de la Caisse des Ecoles. Je suis donc d'ores et déjà convié à l'assemblée générale annuelle de la Caisse des Ecoles en octobre 2018

③ **ATTESTE QUE:**

- à ma connaissance et à ce jour, que mon enfant ne présente aucune affection (maladies, allergies alimentaires, régime particulier...) nécessitant des soins médicaux particuliers ;
- mon enfant nécessite des soins particuliers. Une réponse sera alors apportée par le service ;
- je suis à jour de toutes les cotisations dues à la Caisse des Ecoles pour l'ensemble des enfants à charge ;
- j'ai pris connaissance du livret d'accueil de la restauration scolaire joint à la fiche d'inscription et donc **ACCEPTÉ** les termes du présent règlement (remplir le coupon joint);
- je n'ai pas remis les justificatifs de revenus demandés et donc **ACCEPTÉ** faire partie de la tranche 4.

④ **AUTORISE, N'AUTORISE PAS :**

- Autorise** mon enfant à participer aux activités dans le cadre de l'animation pendant le temps de l'interclasse (pause méridienne),
- N'autorise pas** mon enfant à participer aux activités dans le cadre de l'animation pendant le temps de l'interclasse (pause méridienne),
- Autorise** le personnel municipal à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident y compris une hospitalisation,

⑤ **M'ENGAGE à :**

- prévenir le service administratif de la Caisse des Ecoles sans délai dans le cas où mon enfant souffrirait en cours d'année d'une quelconque affection nécessitant des soins particuliers,
- communiquer tout changement relatif à ces renseignements,

⑥ **CERTIFIE :**

- l'exactitude des renseignements portés sur la fiche d'inscription.



Extraits du livret d'accueil de la restauration scolaire

- ♣ En aucun cas, les élèves mangeant au restaurant scolaire ne sont autorisés à quitter l'école entre 11h30 et 13h20 sauf à titre exceptionnel (sur demande écrite des parents ou bien l'enfant est récupéré par son responsable légal). Aucun enfant ne pourra sortir seul de l'enceinte de l'école pendant le temps de la restauration (**Article V**).
- ♣ Aucun parent ne peut pénétrer dans l'enceinte de l'école sans une autorisation au préalable (**Article III**).
- ♣ Un parent ne peut interpellé un enfant mineur sans la présence de ses responsables (encadrants, parents, équipes pédagogiques)

DESHAIES, le

Signature des responsables légaux

.....

NB : pièces à fournir (voir page 4)

**DEMANDE D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS
DU PEDT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

2

INFORMATIONS SUR LES RESPONSABLES LÉGAUX

PERE	MERE
Je soussigné	Je soussignée.....
Demeurant à :.....	Demeurant à :.....
Tél : 0590 Port : 0690	Tél : 0590 Port : 0690
Email :	Email :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT À INSCRIRE

Nom : Prénom : Sexe : M F
 Date et lieu de Naissance :
 Ecole :
 Classe :

AUTORISATIONS PARENTALES

- Nous soussignésresponsables légaux de l'enfant nommé ci-dessus
- Autorisons (conformément au droit à l'image) à ce que tous supports visuels (photos, vidéos) puissent être utilisés sans contrepartie financière dans le cadre des activités de la structure ou publication de la ville de Deshaies.
- Autorisons l'enfant à prendre le bus pour participer à certaines activités sous la surveillance du personnel de la structure,
- Autorisons le responsable de la structure à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale. En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence (pompiers, SAMU) vers l'hôpital le mieux adapté, et les parents sont avertis automatiquement dans les meilleurs délais.
- Autorisons l'enfant à participer aux activités de piscine ou de bain surveillé dans le cadre des accueils de loisirs,
- Autorisons les personnes majeures suivantes à récupérer l'enfant après les activités péri et extrascolaires, et à être prévenues en cas d'urgence.

NOM ET PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ	NUMÉRO DE TELEPHONE FIXE	NUMÉRO DE PORTABLE

Nous soussignés
certifions l'exactitude des renseignements ci-dessus.



DESHAIES, le
Signatures des parents

ACTIVITÉS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES PROPOSÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

3

INSCRIPTION A L'ACCUEIL DU MATIN

J'inscris mon enfant à la **garderie du matin** (07h00-7h50) Oui Non

(coût : par enfant par mois) 8 €/mois pour les allocataires

10 /mois pour les non allocataires

INSCRIPTION A L'ACCUEIL DU SOIR

J'inscris mon enfant à la **garderie du soir et au soutien scolaire** (16h00-17h00) Oui Non

(coût : par enfant par mois) 13 €/mois pour les allocataires

15 €/mois pour les non allocataires

INSCRIPTION AUX ALSH DES MERCREDIS

J'inscris mon enfant à **l'ALSH du mercredi** (08h00-13h00) Oui Non

(coût : par enfant par jour) 8 €/jour pour les allocataires

10 €/jour pour les non allocataires

INSCRIPTION AUX ALSH DES PETITES VACANCES

Des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) seront proposés les petites vacances de Toussaint 2018, et de Pâques 2019, en partenariat avec les associations et intervenants extérieurs. Une communication sera faite avant chaque petite vacance.

ALSH thématiques sur 4 à 5 jours avec une excursion programmée. Les journées se déroulent de 8h00 à 16h00.

Votre dossier d'inscription sera à actualiser au service administratif de la Caisse des Ecoles pour les périodes concernées.

(coût : par enfant par jour) 17 €/jour pour les allocataires

20 €/jour pour les non allocataires

Formule 1 : Stage sportif de 3 à 5 jours (rollers, football, tennis, natation, ...) et excursion.

Formule 2 : Excursion seule.

*NB : la journée de stage se décompose en une matinée d'initiation/perfectionnement dans l'atelier choisi, une pause méridienne (repas fourni) et un après-midi libre (baignade, jeux, cinéma, visites, ...).

INSCRIPTION AUX ALSH DE JUILLET 2019

Un ALSH est proposé aux enfants de 3 à 17 ans sur 17 jours en partenariat avec les associations et intervenants extérieurs. Une communication sera faite au mois de juin 2019.

Un dossier d'inscription sera disponible au service administratif de la Caisse des Ecoles dès le mois de juin 2019. Les tarifs dépendront du programme d'activités proposées.

INSCRIPTION AU PASS'SPORT VACANCES

L'inscription au pass'sport vacances est gratuite et obligatoire. Des activités sportives sont proposées aux enfants durant la deuxième semaine du mois d'août. **Le dossier d'inscription est disponible au service administratif de la Caisse des Ecoles à la mi-juillet.**

POUR LA RESTAURATION ET LES ACTIVITES PERISCOLAIRES/EXTRASCOLAIRES (ALSH, GARDERIE)

- Fiche d'inscription complétée et signée (voir page 1),
- Ancienne carte de cantine et ancienne carte des activités périscolaires et extrascolaires (obligatoire),
- 2 photos d'identité récentes (pas de photocopies de photo),
- Photocopie de la carte d'identité de l'enfant,
- Photocopie de l'état civil de l'enfant et des parents,
- La photocopie des pages de vaccins du carnet de santé de l'enfant,
- 1 certificat médical en cas d'allergies ou régimes alimentaires particuliers,
- Certificat médical de contre-indication à une activité sportive, si nécessaire,
- Attestation d'assurance scolaire en cours de validité,
- La fiche sanitaire de liaison remplie et signée,
- Projet d'Accueil Individualisé (PAI) en cas de problème de santé nécessitant des soins immédiats,
- 1 RIB des parents responsables de l'enfant (obligatoire),
- Photocopies du dernier avis d'imposition ou de non-imposition 2017 sur les revenus 2016 ou l'avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus de l'année 2018, ou les 2 derniers bulletins de salaire des 2 parents, ou les 3 derniers avis de paiement des ASSEDIC,
- 1 attestation de paiement de la CAF de moins de 3 mois,
- 1 justificatif de domicile (Facture d'eau, d'électricité, de téléphone, quittance de loyer),
- 3 enveloppes timbrées (format A5) 176x250 mm libellées à votre adresse,
- 1 cahier de liaison de 20 ou 40 pages,
- Droit d'adhésion à la Caisse des Ecoles : 12 € par famille pour la restauration
- Coupon du livret d'accueil périscolaire et extrascolaire signé par les parents (page 15 du livret d'accueil),